



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 28 septembre 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Dénomination du stade d'Erbaiolu à la mémoire de Dominique VENTIMILA

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre à 17h30, s'est réuni le Conseil Communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 22 septembre 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ARMANET Guy, BATTINI Nicolas, BIAGGINI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, BERETTI Hélène, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, CIMINO Philippe, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, de GENTILI Emmanuelle, FILIPPI Françoise, GIAMARCHI Marie-Dominique, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MONDOLONI Jean-Martin, MORGANTI Julien, NATALI Josée, ORSINI Pierre, OLIVESI-GUIDI Josepha, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAIZIAN Laurent, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, STROMBONI Marie, TIERI Paul, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ONT DONNE POUVOIR :

CASTELLANI Pasquale à STROMBONI Marie
POGGI Marie-Claire à MORGANTI Julien
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis
SIMONI-PIACENTINI Céline à GIAMARCHI Marie-Dominique
GUAITELLA-PALMIERI Corinne à ROSSI Michel
GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à FILIPPI Françoise

ABSENTS :

SAVELLI Pierre

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

OBJET : Dénomination du stade d'Erbaiolu à la mémoire de Dominique VENTIMILA

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant qu'afin de renforcer son attractivité, son identité et sa localisation, il convient de procéder à la dénomination de cet équipement sportif ;

Considérant la personnalité de Dominique VENTIMILA, reconnue pour son engagement durable en faveur du sport, de la jeunesse des quartiers sud et du football amateur,

Considérant que Dominique VENTIMILA a consacré sa vie à sa passion et reste, aujourd'hui encore, dans toutes les mémoires des passionnés passés par les travées d'Erbaiolu.

Considérant que ce choix est conforme à l'intérêt public local, n'est pas de nature à produire de troubles à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, n'heurte pas la sensibilité des personnes, ne porte pas atteinte à l'image de la Communauté d'Agglomération de Bastia, respecte le principe de neutralité du service public au regard des opinions politiques, religieuses ou philosophiques ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Où l'exposé de la Vice-présidente déléguée et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE (À l'unanimité)

De dénommer le stade d'Erbaiolu :

Stade Dominique VENTIMILA - Erbaiolu

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

[Signature]
Louis POZZO DI BORGO